

AR Prefecture

016-211600189-20240912-2024-49-DE
Reçu le 20/09/2024

MAIRIE DE BONNES

Charente

16390 BONNES

Tél : 05.45.98.51.74

mairie@bonnes.fr

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

2024N°49

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi douze septembre, le Conseil municipal de la Commune de BONNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BEGUERIE Stéphane, Maire.

Date de la convocation : 07 septembre 2024.

Présents : Mesdames LALANCE Ghislaine, NYZAM Fabienne, ADAMY Sandy, Messieurs CHATENET Fabrice, AUTHIER Adrien, VALOIS Pierre, ROUSSILLON Nicolas, Monsieur CHLASTA Patrick.

Absent : néant

Excusés : Monsieur DE GUILLEGON Olivier, Madame GEORGES Claire,
Monsieur Patrick CHLASTA a été désigné secrétaire de séance.

OBJET : SUBVENTION COLLEGE DRONNE DOUBLE SAINT AULAYE

Monsieur le Maire informe le conseil que le gestionnaire du collège Dronne Double de Saint Aulaye (24) vient de lui adresser une demande de subvention pour un enfant résident sur la commune de BONNES concernant un voyage au Jambon en juin dernier.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve le versement d'une subvention de 50 euros pour aider au financement de ce voyage

Dit que les crédits sont inscrits au budget 2024 et autorise le paiement.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Affiché et publié le 23 septembre 2024

BONNES, le 19 septembre 2024

Le Maire



S. BEGUERIE

